

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

No. de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LYSTER**

Procès-verbal du
13 novembre
2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 13 novembre 2017 à 20 h.

Sont présents : Geneviève Ruel, Dave Boissonneault, Pierre-Yves Pettigrew Blanchet, Benoit Jalbert, Yves Boissonneault et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du
13 novembre
2017

**ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire du 13 novembre 2017**

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 4 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX*
- 6 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
 - 6.1 Présentation des comptes
 - 6.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 6.3 Séance spéciale pour l'adoption du budget
 - 6.4 Nomination maire suppléant
 - 6.5 Comités municipaux
 - 6.6 Renouvellement des assurances
 - 6.7 Formation pour l'officier municipal
 - 6.8 Formations «Le comportement éthique» et «Les rôles et responsabilités des élus»
 - 6.9 Adoption du règlement 349 modifiant les usages permis dans la zone R-7
 - 6.10 Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de L'Érable
- 7 *TRANSPORT*
 - 7.1 Offres de services études géotechniques Rang 3 Est et Chemin de la Grosse-Île
 - 7.2 Traverses de motoneiges pour le Club les neiges Lystania
 - 7.3 Entretien hivernal 2017-2018 de la partie privée du Chemin du Sault-Rouge
- 8 *SANTE ET BIEN-ETRE*
 - 8.1 Approbation du budget révisé de l'OMH de Lyster
- 9 *LOISIRS ET CULTURE*
 - 9.1 Embauche d'un surveillant pour le Centre des loisirs et la Surface Desjardins
 - 9.2 Offre de partenariat hivernal du Mont Apic
 - 9.3 Adhésion à Érable Tourisme et Culture
 - 9.4 Embauche d'une aide-éducatrice pour le service de garde
- 10 *CORRESPONDANCE*
 - 10.1 Priorités politiques à mettre de l'avant par la FQM
 - 10.2 Confirmation de l'aide financière du Pacte rural
- 11 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 12 *VARIA*
 - 12.1 Demande de participation financière Agri-Ressources
 - 12.2 Demande d'aide financière du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable
 - 12.3 Demande d'aide financière de l'Unité Domrémy
 - 12.4 Acquisition d'un défibrillateur
 - 12.5 Représentant de la municipalité à l'OMH de Lyster
- 13 *LEVÉE DE LA SEANCE*

Ouverture de la
séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et en fait la lecture.

233-11-2017
Adoption de
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

234-11-2017
Inversion des points à l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE les points à l'ordre du jour soient inversés au besoin par le maire.

ADOPTÉE

235-11-2017
Adoption des procès-verbaux

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE les procès-verbaux des séances du 2 et 30 octobre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE

236-11-2017
Présentation des comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 14130 à 14161	18 419.24 \$
Autres paiements effectués par la directrice générale	636 541.37 \$
Grand total des paiements	654 960.61 \$

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le point est reporté à la prochaine séance.

237-11-2017
Séance spéciale pour l'adoption du budget

**SUR LA PROPOSITION DE : PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la séance spéciale pour l'adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations ait lieu le lundi 4 décembre 2017 immédiatement après la séance ordinaire du conseil municipal.

ADOPTÉE

238-11-2017
Nomination maire suppléant

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal nomme Monsieur Benoit Jalbert, maire suppléant, pour la période du 13 novembre 2017 au 7 mai 2018.

ADOPTÉE

239-11-2017
Comités municipaux

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la liste des comités municipaux et leur composition soit la suivante :

Loisir, culture et tourisme	Benoit Jalbert, Pierre-Yves P. Blanchet
Sécurité civile	Geneviève Ruel
Voirie, transport	David Boissonneault, Geneviève Ruel
Entretien des bâtiments	Dave Boissonneault
Embellissement municipal	Geneviève Ruel, Pierre-Yves P. Blanchet
Comité consultatif d'urbanisme	Sylvain Labrecque
Comité de la bibliothèque	Benoit Jalbert

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

Développement économique (industries, commerces)	Sylvain Labrecque, Yves Boissonneault
Corporation des aînés	Benoit Jalbert
OMH de Lyster	Benoit Jalbert, Yves Boissonneault
Comité famille-aînés et responsable des questions familiales	Geneviève Ruel
Ressources humaines	Pierre-Yves P. Blanchet, Sylvain Labrecque

Le rôle du conseiller responsable d'un comité consiste :

- À assister aux réunions du comité ;
- À être le porte-parole du comité auprès du conseil municipal et celui de la municipalité (orientations et politiques municipales) auprès du comité. À ce titre, les conseillers doivent expliquer aux membres du comité les politiques et décisions adoptées par le conseil, les lois et règlements qui régissent les municipalités ainsi que la responsabilité municipale concernant l'ensemble des citoyens.

ADOPTÉE

240-11-2017
Renouvellement
des assurances

**SUR LA PROPOSITION DE : YVES BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte la proposition de Promutuel-Appalaches St-François pour l'année 2017-2018 au montant total de 23 443.72\$ pour la police biens et responsabilités civile générale et 1 652.44\$ pour la police automobile.

ADOPTÉE

241-11-2017
Formation pour
l'officier
municipal

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'officier municipal à participer à la formation offerte par COMBEQ «Milieux humides et hydriques et certificat d'autorisation : quel rôle pour les municipalités» qui se tiendra à Québec le 23 janvier prochain. Les frais de 298\$ plus taxes pour l'inscription seront puisés au poste Formation (02 46000 454).

ADOPTÉE

242-11-2017
Formations «Le
comportement
éthique» et «Les
rôles et
responsabilités
des élus»

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise les conseillers Yves Boissonneault et Pierre-Yves Pettigrew Blanchet à participer à la formation de la FQM «Le comportement éthique» qui sera offerte en ligne au coût de 200\$ plus taxes par personne.

QUE le conseil municipal autorise les conseillers Yves Boissonneault et Pierre-Yves Pettigrew Blanchet à participer à la formation de la FQM «Les rôles et responsabilités des élus» qui sera offerte au bureau de la MRC de L'Érable à un coût qui sera déterminé selon le nombre d'inscription.

QUE les sommes requises pour les formations seront puisées au poste (02 11000 454).

ADOPTÉE

243-11-2017
Adoption du
règlement 349
modifiant les
usages permis
dans la zone R-7

ATTENDU que tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement 349 plus de deux jours juridiques avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le règlement intitulé «Règlement numéro 349 modifiant le règlement de zonage numéro 342 afin d'ajouter des usages dans la zone R-7».

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

244-11-2017
Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de L'Érable

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable offre la possibilité à chaque municipalité de la MRC, depuis février 2013, d'utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lyster utilise le service depuis ses débuts et veut continuer de l'utiliser ;

**EN CONSÉQUENCE SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte l'entente proposée par la MRC de L'Érable pour la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique et autorise le maire à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir.

ADOPTÉE

245-11-2017
Offres de services études géotechniques Rang 3 Est et Chemin de la Grosse-Île

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation qui a été faite pour la réalisation d'études géotechniques sur une partie du Chemin de la Grosse-Île et sur le Rang 3 Est ;

ATTENDU les soumissions reçues :

SOUSSIONNAIRE	TARIF HORAIRE (avant taxes)
Englobe	17 500\$
Exp	20 875\$

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la soumission de Englobe au montant de 17 500\$ avant taxes pour la réalisation des études géotechniques des infrastructures routières pour le rang 3 Est et le Chemin de la Grosse-Île. La dépense sera puisée au surplus accumulé.

ADOPTÉE

246-11-2017
Traverses de motoneiges pour le Club les neiges Lystania

ATTENDU la demande présentée par le Club les neiges Lystania relativement aux traverses de motoneiges pour la saison hivernale 2017-2018 ;

ATTENDU que la présente demande est conforme à la réglementation municipale ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve le plan présenté par le Club les neiges Lystania et demande à ses responsables de maintenir une signalisation adéquate aux endroits qui y sont désignés.

ADOPTÉE

247-11-2017
Entretien hivernal 2017-2018 de la partie privée du Chemin du Sault-Rouge

ATTENDU la proposition de certains propriétaires d'immeubles situés sur la partie privée du Chemin du Sault-Rouge qui veulent céder sans frais à la municipalité, le chemin privé dont ils sont propriétaires, afin que la municipalité en fasse l'entretien, dont l'entretien hivernal ;

ATTENDU que le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer immédiatement quant à l'acceptation du transfert de propriété du chemin privée pour en faire un chemin public ;

ATTENDU que l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales* permet à toute municipalité locale d'entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte d'ajouter au contrat de déneigement la partie privée du Chemin du Sault-Rouge, soit 212 mètres pour la saison hivernale 2017-2018 ;

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

QUE la décision d'acquérir le chemin privé soit reportée ultérieurement en 2018.

ADOPTÉE

248-11-2017
 Approbation du budget révisé de l'OMH de Lyster

**SUR LA PROPOSITION DE : YVES BOISSONNEAULT
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve le budget 2017 révisé de l'OMH de Lyster daté du 3 novembre 2017 et indiquant une contribution de la municipalité de 6 988\$.

ADOPTÉE

249-11-2017
 Embauche d'un surveillant pour le Centre des loisirs et la Surface Desjardins

**SUR LA PROPOSITION DE : PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve l'embauche de Monsieur Roger Arsenault pour la surveillance au Centre des loisirs Desjardins ;

QUE la description des responsabilités, le salaire et les conditions de travail convenus soient consignés dans une entente de travail signée l'employé et la directrice générale ou la coordonnatrice du service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

250-11-2017
 Offre de partenariat hivernal du Mont Apic

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de participer aux «Journées des municipalités au Mont Apic» en offrant 50% de rabais sur la billetterie (entrée de ski et glissades) ;

QUE le conseil municipal accepte également de payer frais exigible pour la participation à l'activité «Mont Apic sous les étoiles» en offrant la chance aux citoyens de la municipalité de profiter de l'activité au coût de 5\$.

ADOPTÉE

251-11-2017
 Adhésion à Érable Tourisme et Culture

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité accepte de participer au plan partenaire touristique de l'Érable Tourisme et Culture pour un coût de 185.00\$ plus taxes pour l'année 2018. La somme sera puisée au poste Dons, commandites, promotions – loisirs (02 70290 999).

ADOPTÉE

252-11-2017
 Embauche d'une aide-éducatrice pour le service de garde

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve l'embauche de Madame Nicole Riopel comme aide-éducatrice pour le service de garde scolaire municipal.

QUE la description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus avec l'employée seront indiqués dans une entente de travail signée par l'employée et la directrice générale ou la coordonnatrice des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

253-11-2017
 Priorités politiques à mettre de l'avant par la FQM

ATTENDU la demande de la Fédération québécoises des municipalités (FQM) afin que la municipalité identifie trois priorités politiques que devrait mettre de l'avant la FQM en prévision de la prochaine Assemblée des MRC et de la rencontre du conseil d'administration de la FQM de décembre ;

**SUR LA PROPOSITION DE : YVES BOISSONNEAULT
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

QUE la municipalité transmette les trois priorités suivantes :

- Obtenir l'assouplissement des règles du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin que les demandes déposées soient traitées plus rapidement ;
- Faciliter l'accès au travail pour les travailleurs immigrants en simplifiant les procédures afin d'aider à combler les besoins en main-d'œuvre au Québec et faciliter l'embauche d'immigrants ;
- Rendre internet haute vitesse et le réseau cellulaire disponible partout au Québec.

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Période de questions

254-11-2017
Demande de participation financière Agri-Ressources

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 150.00\$ à Agri-Ressources Arthabaska-Érable. Cette dépense sera puisée au poste Dons, commandites, promotions diverses (02 19000 999).

ADOPTÉE

255-11-2017
Demande d'aide financière du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 100.00\$ au Centre de Prévention Suicide des Arthabaska-Érable. Cette dépense sera puisée au poste Dons, commandites, promotions diverses (02 19000 999).

ADOPTÉE

256-11-2017
Demande d'aide financière de l'Unité Domrémy

**SUR LA PROPOSITION DE : PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une aide financière de 100.00\$ à l'Unité Domrémy. La somme sera puisée au poste Dons-commandites diverses (02 19000 999).

ADOPTÉE

Acquisition d'un défibrillateur

Aucune décision.

257-11-2017
Représentant de la municipalité à l'OMH de Lyster

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal nomme Monsieur Yves Boissonneault comme représentant municipal sur le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Lyster pour un mandat de trois ans.

ADOPTÉE

258-11-2017
Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 36.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 13^e jour de novembre 2017.

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière